

## Agrégateur GREG

# Une solution simple pour un sujet complexe

**Dans le cadre de l'élaboration de son concept de tarification LCA, la SVM a rapidement réalisé que la solution passerait par la création d'un outil informatique.**

Deux possibilités étaient offertes : demander à tous les éditeurs de logiciels de facturation médicale de modifier leur logiciel pour intégrer le système SVM ou développer un outil complémentaire. La première option, bien que mieux intégrée, représentait un défi incompatible avec les délais imposés et mettait les médecins facturant des prestations supplémentaires en situation de dépendance vis-à-vis des éditeurs de logiciels.

La SVM a donc opté pour la seconde option, en développant GREG, un agrégateur simple et pratique.

Pour rappel, l'objectif de GREG est de valoriser les prestations supplémentaires fournies au/à la patient-e, en lien avec les gestes et actes médicaux qui les ont engendrées. En termes plus concrets, il s'agit de marier le concept de prestations supplémentaires avec le catalogue d'actes médicaux, puis d'agréger tout ceci dans un document récapitulatif simple, clair et transparent.

## Complément à la facturation

GREG n'est pas un outil de facturation, il ne crée pas de facture, ne gère pas les encaissements, les rappels, la comptabilité, etc. Toutes ces fonctions restent dévolues au logiciel de facturation du/de la médecin qui ne change ainsi pas ses habitudes.

Avec GREG, chaque médecin facturant en LCA peut saisir simplement des cas, en indiquant pour l'essentiel :

- son rôle ;
- le numéro de séjour, tel que fourni par l'établissement ;
- la liste des actes médicaux fournis.

À partir de ces données, GREG est en mesure de générer simplement une annexe à la facture qui récapitule tous les éléments utiles et valorise chaque prestation supplémentaire. Les trois montants calculés (libre choix du médecin, disponibilité accrue, coordination du cas) peuvent ensuite être facilement facturés via le processus habituel.

L'annexe doit être transmise, avec la facture, à l'assureur qui pourra réconcilier toutes les factures d'un même cas grâce au numéro de séjour.

## Utile pour les négociations

L'utilité de GREG est double : il aide ses utilisateurs/trices à valoriser leurs prestations supplémentaires ; ce faisant, il alimente la base de données de cas de la SVM, offrant ainsi un outil de négociation précieux aux médecins.

Durant la phase actuelle de négociation des conventions, GREG permet de modifier les montants proposés pour chaque acte médical de son catalogue. Chaque médecin peut donc facturer ses prestations comme il en a l'habitude. À terme, les conventions devraient fixer ces tarifs qui ne seront plus simplement suggérés.



Pascal Fernandez  
Co-secrétaire général a.i.